



Zentrum Paul Klee Bern
Kindermuseum Creaviva

Conditions générales de vente pour les cours

Musée des Enfants Creaviva, Centre Paul Klee

§1 Partenaire contractuel

Le partenaire contractuel est le Musée des enfants Creaviva, Zentrum Paul Klee, Monument im Fruchtländ 3, Berne, ci-après dénommé Creaviva et le client/la cliente, ci-après dénommé(e) client(e). Le client désigne la personne qui réserve un cours ou une visite guidée ; soit pour elle-même en tant que personne individuelle, soit en tant que personne ayant l'autorité parentale pour des enfants ou des jeunes mineurs, soit en tant que mandant d'un groupe.

§2 Définition des termes

Par cours, on comprend les offres suivantes : Cours pour enfants et adolescents, cours de vacances FÄGER et cours pour adultes.

§3 Groupes de clients

La catégorie d'âge est indiquée pour chaque cours. Les cours pour enfants et adolescents sont en général annoncés par le biais de FÄGER. Sauf indication contraire, l'âge minimum est de sept ans révolus. Les jeunes sont considérés comme des adultes lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

§4 Conclusion du contrat

En s'inscrivant, le client conclut le contrat de manière contraignante. L'inscription aux cours peut se faire oralement, par écrit, par téléphone ou par voie électronique (e-mail, site web). Les cours sont soumis à un nombre minimum de participants. Creaviva ne peut pas garantir la réalisation des cours. Si le cours a lieu, le client reçoit une confirmation écrite.

Cours de vacances FÄGER : L'inscription aux cours de vacances pour enfants et adolescents se fait via www.faeager.ch. Les participants autorisés sont les enfants et les jeunes à partir de cinq ans de la ville de Berne et de certaines

communes partenaires. Les inscriptions sur la liste d'attente sont également obligatoires. Les dispositions du FÄGER s'appliquent.

§5 Echéance et paiement

L'inscription ou la réservation entraîne l'obligation de payer. Pour les cours annoncés publiquement, la confirmation du cours intervient en général une semaine avant le début du cours, si le délai d'inscription est dépassé. Selon le format, les frais de cours peuvent être réglés à l'avance (p. ex. ticket en ligne pour les cours pour adultes, forum pour enfants, etc.) ou doivent être payés à la réception au plus tard au début du cours. Les cours de vacances FÄGER doivent impérativement être payés sur place au début du cours. Le paiement peut être effectué en espèces, par TWINT, par carte de débit ou de crédit (sauf Postcard). Les frais de matériel sont compris dans les frais de cours.

§6 Conditions d'annulation

Annulation par le client :

Les annulations et les désistements doivent être effectués par écrit ou par voie électronique. La date de réception est le cachet de la poste ou la date de réception de l'e-mail.

a) Adultes : les annulations jusqu'à 7 jours avant le début du cours n'entraînent pas de frais. En cas d'annulation plus tardive ou de non-présentation, 80 % des frais de cours sont dus ou facturés. Les frais de cours déjà payés ne sont pas remboursés, le client reçoit un bon pour le montant restant.

Pour chaque désistement, des frais de traitement de 40 CHF seront prélevés. Cette règle s'applique également en cas d'accident ou de maladie. Si le client trouve un remplaçant, les frais d'annulation et les frais de traitement sont supprimés.

b) Enfants et adolescents : Pour les cours de longue durée (cours trimestriels, comme par exemple le forum pour enfants), aucun remplacement ni remboursement d'une matinée de forum ne peut être accordé en cas de non-participation unique. En cas d'absences justifiées de longue durée, les matinées perdues peuvent être prises en compte lors d'une nouvelle inscription.

Réglementation spéciale pour les cours de vacances FÄGER : Creaviva ne peut pas accepter les annulations, celles-ci doivent impérativement être réalisées par le client via son compte personnel FÄGER. En cas de désinscription ou de non-présentation de clients - y compris ceux qui ont quitté la liste d'attente - Creaviva facture des frais de traitement d'un montant de 40 CHF.

Exclusion : Si un enfant est exclu pour des raisons disciplinaires, il n'y a pas d'obligation de remboursement automatique de la part de Creaviva, mais le cas sera traité dès que le client aura fait une demande de remboursement écrite et motivée.

Annulation par Creaviva

a) Annulation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou si la direction du cours est absente :

Si le nombre minimum de participants fixé n'est pas atteint ou si la direction du cours est annulée à court terme, les frais de cours payés au préalable sont remboursés au client ; le montant peut également être imputé à un autre cours. Dans ce cas, le client reçoit un bon d'achat.

Cette disposition ne s'applique pas si, en cas d'absence imprévue de la direction du cours, un remplaçant adéquat intervient.

b) Annulation en cas de force majeure : si un atelier ne peut pas avoir lieu pour des raisons de force majeure ou pour des raisons indépendantes de la volonté de Creaviva, comme par exemple des instructions des autorités, le client reçoit un bon pour les frais de cours déjà payés.

§7 Attestation de cours

Après sa participation, le client a droit à une attestation de cours. Celle-ci n'est pas délivrée automatiquement par Creaviva, mais sur demande ou selon les besoins. S'il n'est pas possible de remettre l'attestation à la fin du cours, celle-ci sera envoyée par e-mail ou par courrier.

§8 Assurances

Les assurances telles que la responsabilité civile privée et les accidents sont à la charge du client.

§9 Droit d'utilisation

a) Il est permis de photographier et de filmer sans trépied et avec flash dans les espaces publics à des fins non commerciales. Il convient néanmoins de respecter ce qui suit : Il est interdit de monter sur les objets exposés, les bancs ou les vitrines ; il faut veiller à ce qu'aucun autre visiteur:-teuse ne soit gêné(e) par les prises de vue ; en cas de publication, il faut respecter les droits à l'image des autres visiteurs:-teuses ainsi que des collaborateurs:-trices du musée.

b) Médias sociaux, blogs (utilisation privée et commerciale) : les photos et vidéos d'une visite peuvent être publiées sur les médias sociaux. Les références

à des articles publiés sur des blogs privés sont encouragées (n'hésitez pas à envoyer un e-mail au Creaviva avec les liens correspondants). Si cela est possible d'un point de vue rédactionnel, le Creaviva partage certains articles sur ses propres canaux.

c) Pour toute utilisation ou publication commerciale, l'accord du musée doit être demandé. Les logos et signes distinctifs protégés du Zentrum Paul Klee et du Creaviva ne peuvent être utilisés qu'avec l'accord écrit préalable. Les publications ayant le même contenu doivent être soumises au préalable pour approbation.

§10 For juridique

Le for juridique est Berne.

Berne, décembre 2021

Contact

Musée des Enfants Creaviva, Centre Paul Klee

Monument im Fruchtländ 3, case postale, CH-3001 Berne

e-mail creaviva@zpk.org | téléphone +41 31 359 01 61

Lundi - vendredi | 9h45 - 12h00, 14h00 - 17h00